

Une production en développement

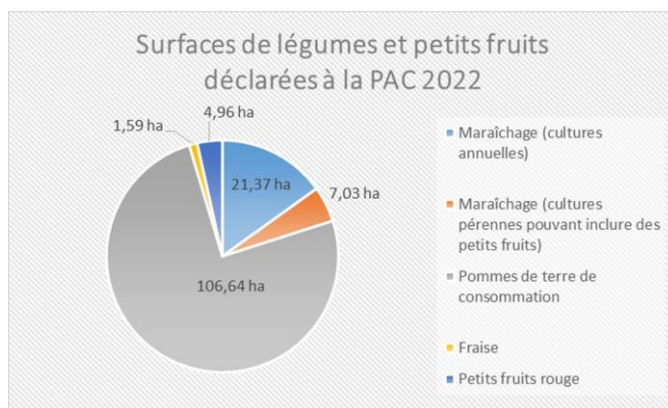
L'agriculture Lozérienne dominée par l'élevage connaît une dynamique de développement des productions végétales, notamment le maraîchage, les petits fruits et la production de plantes aromatiques et médicinales. Si ces productions se développent souvent comme activité secondaire, depuis quelques années, de plus en plus d'installations intègrent le maraîchage comme activité principale. Entre 2017 et 2022, on relève 18 installations aidées incluant une activité maraîchage sur le département dont 12 comme activité principale.

Le maraîchage en chiffres

On dénombre près de 100 exploitations ayant une production maraîchère destinée à la commercialisation, dont environ 40 comme activité principale. La dynamique de développement se poursuit avec une augmentation de 34 entreprises déclarées au Centre de Formalités des Entreprises exerçant une activité maraîchère comme principale entre 2018 et 2022 (totalité des créations en déduisant les radiations). L'agriculture biologique est très représentée avec 32 exploitations certifiées déclarant le maraîchage comme activité principale. D'après l'observatoire régional, 44% de la surface de légumes du département est certifiée AB.

Sur la base des déclarations PAC 2022, on recense 141.34 ha déclarés en légumes et petits fruits. Cependant, certaines exploitations maraîchères ne peuvent pas prétendre aux aides PAC par manque de surface et ne réalisent donc pas de déclaration. Les surfaces déclarées peuvent être distinguées de la façon suivante :

- 34.95 ha destinés à la commercialisation de légumes, petits fruits rouge et fraise.
- 106.64 ha déclarés en pommes de terre de consommation qui sont principalement autoconsommées mais représentent tout de même un potentiel de production à l'échelle du territoire. Effectivement les productions de plein champ pourraient être envisagées par certains éleveurs.



Les surfaces déclarées en légumes sont réparties sur tout le département de la Lozère incluant bien sûr les Cévennes mais aussi les Causses et la Margeride (**voir cartes en annexes**).



Catégorisation des exploitations et données économiques

Il est difficile d'obtenir des données économiques précises pour les exploitations dont l'activité maraîchère est secondaire. Pour les exploitations dont le maraîchage est l'activité principale, il est difficile de valoriser des résultats technico-économiques du fait de la forte variabilité des exploitations (altitude, foncier, équipements, technicité).

Sur la base des données de la Chambre d'Agriculture, on peut définir 4 typologies d'exploitations :

- **Cas N°1** – Exploitation performante de Lozère basé sur le témoignage d'un maraîcher (Situation géographique optimale, très forte technicité, équipements opérationnels),
- **Cas N°2 et 3** – Simulation réalisée par la Chambre d'agriculture de Lozère dans le cadre d'un projet Terra rural sur deux sites en vallée,
- **Cas N° 4** – Simulation d'une installation spécialisée sur une exploitation au foncier limité.

Type d'exploitation	Exploitation de Lozère performante (données 2016)	Simulation Lozère étude CDA 48 (données 2022)	Simulation Lozère étude CDA 48 (données 2022)	Installation Spécialisée Lozère
Surfaces	1.3 ha (dont 2500 m ² de tunnel) en vallée	1 ha (dont 1000 m ² de tunnel) en vallée	1.7 ha (dont 2000 m ² de tunnel) en vallée	0.4 ha en maraîchage (dont 500 m ² de tunnel)
Commercialisation	60 % vente à la ferme et 40% en demi-gros (écoles, biocoop, restaurants, ...)	60 % en vente directe et 40 % en demi-gros	60 % en vente directe et 40 % en demi-gros	90 % en demi-gros (magasin de producteurs,...) et vente directe (10%)
Main d'œuvre	1 exploitant + 1 salarié	1 exploitant	1 exploitant + 1 salarié à mi-temps	1 exploitant
Investissement initial	100 000 € (35 000 € de tunnel, 10 000 € d'irrigation, 35 000 € de mécanisation, 20 000 € d'autres équipements)	60 000 € (25 000 € de tunnel, 20 000 € matériel de traction, 10 000 € autres équipements)	80 000 € (50 000 € de tunnel, 20 000 € matériel de traction, 10 000 € autres équipements)	(12 500 € de tunnel, 7 000 € de matériel de traction et 10 000 € d'autres équipements)
Chiffre d'affaire	78 000 € de vente + 3000 € d'aides PAC	62 396 € de vente	93 158 € de vente	28 000 €
Charges (dont charges sociales et salarié)	46 000 €	37 715 €	68 672 €	11 611 €
EBE	35 000 €	24 681 €	24 486 €	16 389 €
Annuités	11 000 €	5 411 €	6 578 €	2 800 €
Restant pour prélèvements personnel et autofinancement	24 000 €	19 270 €	17 908 €	13 589 €

D'après les données ci-dessus, on peut retrouver différents profils d'installations. Dans tous les cas, il est à noter que les investissements restent élevés notamment pour l'achat de tunnels « indispensables » à la production de légumes. Les conditions de production (foncier, irrigation, équipements) et la technicité du maraîcher peuvent faire fortement varier les résultats économiques.



Les enjeux au développement du maraîchage en Lozère

Atouts/opportunités	Faiblesses/menaces
- Territoire préservé, - Disponibilité de matière organique issue des élevages à proximité, - Un marché qui n'est pas saturé et une demande sociétale forte (individuelle et restauration collective) - Des porteurs de projets motivés, - Des collectivités engagées (plusieurs PAT, programme Terra Rural,...) - Certains éleveurs pourraient être motivés par le développement de cultures de pleins champs et représentent un réel potentiel de production.	- Accès à un foncier adapté au maraîchage parfois difficile, - Altitude qui limite la période de production, - Accès à l'eau pour l'irrigation parfois limité et de plus en plus de sécheresses estivales, - Logistique et frais de livraisons importants du fait de la géographie du département, - Prix de vente constaté plus faible que dans les autres départements de la région, - Charge de travail conséquente et parfois mal appréhendée par les porteurs de projet.
Les leviers identifiés	
- Faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projets (Exemple : Terra rural), - Favoriser les échanges entre les maraîchers (achats groupés, partage d'expérience,...), - Développer les compétences techniques des maraîchers notamment par la formation, - Accompagner les maraîchers dans la gestion de l'irrigation (volet réglementaire, dispositif d'aide au stockage de l'eau,...), - Développer des débouchés apportant de la visibilité aux maraîchers : la restauration collective représente une opportunité à travailler. Les politiques publiques vont dans ce sens.	

Les actions engagées par la Chambre d'agriculture pour activer ces leviers :

- Organisation de formations techniques visant la montée en compétence des maraichers : gestion de la fertilité des sols, conduite des cultures sous tunnel froid, culture des cucurbitacées et solanacées,...
- Réalisation d'une veille de prix annuelle pour permettre aux maraichers de se situer par rapport au marché, tout particulièrement pour les nouveaux installés. Ce travail permet aussi de faire ressortir que les prix pratiqués par les maraichers de Lozère en vente directe sont souvent inférieurs à ce qui se pratique en région Occitanie malgré des conditions de production pourtant plus contraignantes qu'en zone de plaine (**voir cotations légumes et fruits bio en annexe**).
- Faciliter l'accès au foncier des porteurs de projets dans le cadre de Terra Rural (Territoire Sud Lozère et vallée du Lot).
- Visite de l'espace-test agricole de Saint-Affrique. Ce projet est intéressant car il permet aux porteurs de projet de tester leurs compétences et la viabilité des activités qui peuvent être développées (**voir CR de visite en annexe**).
- Enquête auprès des maraichers dans le cadre de l'étude approfondie de la filière maraichage portée par le PNR Aubrac.
- Réalisation d'un livret diversification à destination des conseillers et des porteurs de projets. Ce livret intègre des productions de légumes : aubergine, carotte, courgette, oignon, poireau, poivron, pomme de terre, salade, tomate,... (**Voir extrait livret diversification en annexe**).

Les actions qui pourraient être engagées en Lozère avec les différents partenaires du territoire pour poursuivre sur cette dynamique :

- Analyser plus précisément l'intérêt de développer un espace test en Lozère,
- Conduire une étude globale afin d'identifier les perspectives de développement du maraichage en Lozère (la Chambre d'agriculture prévoit d'engager une action dans ce sens en 2023) :
 - Identifier les perspectives de développement de la production sur la base de l'existant par une enquête auprès des producteurs (intérêt pour le développement de la production à destination de la restauration collective, besoins d'équipements de transformation végétale,...)
 - Identifier les besoins de la restauration collective en lien avec Agrilocal et le PAT du département de la Lozère (gamme de légumes, quantités, calendrier, conditionnement, prix,...).
 - Etat des lieux des prestations de transformation végétale sur le département et identification des manques.
 - Poursuivre le travail engagé par le PETR Sud Lozère sur la logistique (pôle de Florac).
 - En fonction des besoins en volume, démarche de prospection auprès d'éleveurs désirant développer des cultures de plein champ.
 - Si émergence d'une dynamique collective, animation du groupe, coordination de la filière, mise en relation avec les acteurs commerciaux,...

Annexes